



Résolution du conseil communal du 08 mars 2022

Le Conseil,

- Approuve la convention d'occupation pour les espaces de « La Fabryk ABÿ »
- Prend connaissance de la décision du collège pour :
 - l'acquisition de matériel informatique (X5)
- Approuve la convention de mise à disposition de locaux entre le Foyer du Sud et la Commune de Forest
- Adhère à la Charte pour une solidarité internationale par les communes et la Région de Bruxelles-Capitale
- Approuve la convention 2022 du projet "Je cours pour ma forme"
- Adhère à la centrale d'achat de la VGC pour la procédure ouverte pour la conclusion d'un accord cadre pour l'acquisition de collections de bibliothèques
- Adhère à la centrale d'achat de l'intercommunale Sibelga
- Désigne un représentant à l'Assemblée générale du Conseil de l'Enseignement des Communes et Provinces
- Approuve le contrat de collaboration entre l'école Les 7 Bonniers et le CFCP
- Approuve la convention entre Quatra et la commune de Forest pour la collecte Oliobox
- Approuve la convention Perspective.Brussels
- Approuve le règlement d'évaluation du "Scholengemeenschap Spectrum"
- Prend acte du don de vélos de la part de la Zone de police Midi aux asbls "No Javel" et "PCS Bempt"
- Approuve 1 motion
- Entend 4 questions orales et 3 questions d'actualité
- Conclut 3 contrats, avec des avocats, portants sur des services juridiques
- Octroie 1 pension
- Prolonge le stage en vue d'une nomination d'un agent
- Accorde des congés à 3 enseignants
- Accorde une interruption de carrière à 2 enseignants